

Communiqué de presse

Le 29 juin 2020

PROJET DE REHABILITATION DU COLLEGE ANNE FRANK A ANTONY

Le Département des Hauts-de-Seine va réhabiliter le collège Anne Frank, à Antony d'ici 2023. A travers cette réhabilitation, dont le groupement du marché global de performance vient d'être désigné, le Département souhaite conserver la dimension critique de l'œuvre architecturale initiale de Jean Nouvel, en l'intégrant aux enjeux environnementaux de notre époque.

Le groupement lauréat du marché global de performances est composé de Bouygues Bâtiment Ile-de-France (mandataire), Mars Architectes (architecte du collège réhabilité), Atelier Dutrevis (architecte du collège provisoire), Louis Choulet ingénerie (BET TCE), Bassinet Turquin (paysage), Batiserf (structure), Edeis (SSI), Engie (exploitation-maintenance).

Œuvre de jeunesse de Jean Nouvel, le collège Anne Frank témoigne du regard critique de l'architecte sur son époque. De la composition d'ensemble jusqu'au moindre détail, tout s'imbrique dans un concept architectural à portée politique, critiquant ouvertement par sa radicalité la manière de construire des équipements d'enseignement dans les années 70.

Avec le projet de réhabilitation de ce collège atypique au sein de son patrimoine, le Département porte la volonté de conjuguer ambition architecturale et très grande qualité d'usage, en proposant un collège moderne, facilitant la vie scolaire et l'épanouissement des 600 collégiens, sobre et délivrant une performance d'exploitation durable au service de la communauté scolaire.

Une empreinte architecturale renouvelée

L'équipe lauréate menée par Bouygues Bâtiment lle-de-France et les architectes de l'agence Mars proposent par leur conception innovante de retrouver l'esprit perdu au fil des transformations du bâtiment, avec ses références aux arts graphiques, l'utilisation de la couleur ou du pixel au sein des couloirs et salles de classe mais également de prolonger la dimension critique par une nouvelle enveloppe. Les espaces de travail du rez-de chaussée sont largement ouverts sur la cour, entièrement réaménagée en cour « oasis » avec davantage de végétation et de nouveaux revêtements de sol atténuant les îlots de chaleur. Par ailleurs, cette réhabilitation sera bénéfique pour le confort des collégiens et des enseignants par le biais d'une conception bioclimatique, la réhabilitation des patios historiques, mais aussi des salles de classes et des espaces de vie scolaire très lumineux. Les espaces seront reconfigurés pour donner de la hauteur aux lieux de vie scolaire, favorisant la concentration et l'apprentissage.

Un engagement énergétique ambitieux

L'engagement écologique du Département se manifeste également dans le cadre des travaux de réhabilitation avec une réduction de 40 % des consommations énergétiques du bâtiment, par rapport à la situation actuelle. La maintenance sera optimisée par un renforcement de l'isolation thermiques de la toiture, le remplacement des façades



maintenues avec des protections solaires. Des nouveaux systèmes efficients seront installés : un raccordement au réseau de chaleur de la ville, la mise en place d'éclairage LED sur détecteur de présence, la mise en place de double flux avec récupération de chaleur et des radiateurs basse température.

Un collège provisoire à proximité

Pendant la phase de travaux, un collège provisoire sera installé sur la parcelle communale du parvis de la Bièvre pour limiter les nuisances liées au chantier. Profitant d'un environnement naturel exceptionnel, la conception de ce collège provisoire réalisée par l'agence Dutrevis s'insère respectueusement dans le paysage du bassin de la Bièvre et offre un cadre de travail de qualité à la communauté scolaire.

Calendrier

Le collège provisoire sera livré pour la rentrée de **septembre 2021**, et le collège Anne Frank réhabilité pour la rentrée de **2023**.

Contact presse

Justine MAUCOTEL tél.: 01 47 29 32 32

courriel: <u>jmaucotel@hauts-de-seine.fr</u> www.hauts-de-seine.fr